

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL DU 26 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six mai à dix-neuf heures, le Centre Communal d'Action Sociale, également convoqué, s'est réuni en Mairie de Cires-lès-Mello, sous la présidence de Monsieur Alain GUÉRINET.

Étaient présents :

Alain GUÉRINET,
Président,
Caroline MARTIN,
Vice-Présidente,
Ingrid TUQUET, Fabien DELVALLET, Jean-Claude DAUTOIS,
Membres élus du conseil d'administration.

Amandine CARON, Danielle KNEPPER, François PETIT, Pascale CHILTE,
Membres nommés du conseil d'administration.

Était absent : Sandrine GRESSIER, Josiane VANDRIEYSCHE, Marie-Josée MARTIN (procuration donnée à Caroline MARTIN).

Secrétaire de séance : Caroline MARTIN

Date de convocation : 22 mai 2025

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de présents : 09

Nombre de procurations : 1

Nombre de votants : 10

Nombre d'absents : 3

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal du conseil d'administration du lundi 8 avril 2025
2. Délégations du Président et de la Vice-Présidente
3. Participation au financement de la Protection Sociale Complémentaire des agents
4. Informations diverses
 - 4.1 Retour sur le repas des aînés 2025
 - 4.2 Proposition de mise en place d'une régie d'avances et de recettes
 - 4.3 Planning prévisionnel des prochains Conseils d'Administration
 - 4.4 Collecte nationale de la banque Alimentaire les 28, 29 et 30 novembre 2025

4.5 Courrier, formulaire d'inscription et date de distribution des « colis et bons d'achats de Noël 2025 »

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 08 avril 2025

Monsieur le président donne lecture du procès-verbal du 8 avril 2025.

- Madame Pascale CHILTE mentionne qu'elle a été absente lors des précédents conseils d'administration mais qu'elle s'en est excusée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. Délégations du Président et de la Vice-Présidente

Depuis la dernière réunion de conseil d'administration, Madame la vice-Présidente informe avoir délivré 1 bon alimentaire et distribué 3 colis alimentaire.

Monsieur le Président informe son conseil du décès à domicile d'un administré vivant seul étant sans famille connue. Il s'est chargé, accompagné de Monsieur Hubert CABORDEL, de se rendre au domicile du défunt afin de réunir les documents nécessaires à la prise en charge par le service funéraire. Une recherche de livret de famille, de documents en lien avec la maison dont le défunt était propriétaire, est restée vaine. Un contact auprès d'études de notaires du secteur n'a pas permis de trouver plus d'informations.

Madame Ingrid TUQUET demande si ces démarches sont du ressort de la mairie.

Monsieur le Président précise que ce type de recherche sera attribué dans le cadre successoral, au notaire qui sera amener à recourir à un généalogiste si besoin.

3. Participation au financement de la Protection Sociale Complémentaire des agents

Monsieur le Président propose au conseil d'administration la mise en application du décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011, instaurant la participation de la collectivité aux contrats de prévoyance des agents.

Le contrat est soumis à la labellisation et pour un montant mensuel brut de quinze euros, sur la base d'un équivalent temps plein.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Informations diverses

4.1 Retour sur le repas des aînés 2025

- La majorité des convives ont appréciés cette festivité qui leur est offerte chaque année. Le repas, la disposition, et l'animation musicale ont été complimentés.

Il est à noter que l'école Jean de la Fontaine a une nouvelle fois, participé à cette journée dédiée aux aînés de la commune en confectionnant de jolis sets de tables ainsi que des centres de tables qui ont réjouis les convives.

La directrice de l'école propose de réunir les enfants et les aînés lors d'un goûter intergénérationnel avant la fin de l'année scolaire.

4.2 Régie d'avances et de recettes

- Le projet est en cours d'élaboration pour une présentation au conseil d'administration de septembre 2025.

4.3 Planning prévisionnel 2^{ème} semestre 2025

Pas de conseil d'administration sur la période estivale, sauf demande urgente.

Le conseil d'administration se réunira à **19h00** aux dates suivantes :

- **Lundi 8 septembre**
- **Lundi 6 octobre**
- **Lundi 10 novembre**
- **Lundi 8 décembre**

4.4 Collecte nationale de la Banque Alimentaire

Il est rappelé aux membres du conseil que la convention de partenariat signée avec la banque alimentaire prévoit la mobilisation du conseil d'administration lors de la collecte nationale prévue les 28, 29 et 30 novembre 2025.

Les modalités seront communiquées dès réception par le service dédié de la Banque Alimentaire de l'Oise.

4.5 Courrier, formulaire d'inscription et date de distribution des « colis et bons d'achats de Noël 2025 »

Comme les années précédentes, un courrier (avec coupon réponse) sera adressé aux administrés de plus de 70 ans.

Une communication sera travaillée puis diffusée sur les panneaux lumineux ainsi que sur le site internet et la page Facebook de la commune.

La distribution des colis et bons d'achats aura lieu le **samedi 13 décembre 2025 de 9h00 à 12h00** en salle du conseil municipal.

Aucune affaire ne restant à traiter et aucune question de l'assemblée, la séance est levée à dix-neuf heures et cinquante-cinq minutes.

La prochaine réunion de conseil d'administration est fixée au **lundi 23 juin 2025 à 19h00 reportée au 07 juillet 2025 à 19h00**.



